



Covid-19 : à l'école, le protocole sanitaire sera adapté localement

A quinze jours de la rentrée scolaire, de plus en plus de voix enseignantes réclament de revoir les règles de la vie en classe dès cette semaine. L'Education nationale va proposer des adaptations locales. A quelques jours de boucler ses valises pour revoir sa Normandie, Adrien voit les nuages s'amonceler sur sa rentrée de directeur de Segpa, une structure qui accueille dans les collèges les enfants les plus en difficulté. Le protocole sanitaire pour les écoles lui paraît « complètement décalé » face aux chiffres de l'épidémie, et aux restrictions qui se durcissent partout. « J'espère que les choses vont être réactualisées, et pas à la dernière minute », supplie-t-il.

Au ministère de l'Education nationale, on assure que trois scénarios de rentrée ont été préparés et que le « plan de continuité pédagogique », c'est-à-dire l'organisation de l'école à distance si les préaux venaient à fermer à nouveau, est prêt. Mais c'est, semble-t-il, à l'échelon local, que la rue de Grenelle entend placer le curseur : dans les prochains jours, « il y aura des adaptations des modalités de la rentrée avec des réunions entre préfets, agences régionales de santé et recteurs dans chaque région », nous annonce ce dimanche l'Education nationale.

«On ne pourra pas faire une rentrée ordinaire»

Des modalités attendues de pied ferme. « Le jour de la rentrée est un jour de brassage, mais on voit bien qu'on ne pourra pas faire une rentrée ordinaire : à quinze jours de l'échéance, on a besoin de réponses précises », enjoint Guislaine David, porte-parole du principal syndicat des professeurs des écoles, le Snuipp-FSU. « On voit bien que les règles de juillet ne correspondent plus à la situation actuelle, où les voyants sont passés du vert à l'orange, abonde Sophie Venetity, enseignante en Essonne et secrétaire générale adjointe du Snes-FSU. Nous demandons que des ajustements soient actés dès cette semaine. »

Le dernier document publié par l'Education nationale, le 21 juillet, allège largement le carcan, déjà assoupli, des normes sanitaires en vigueur dans les écoles, collèges et lycées, à l'heure de la sortie des classes en juillet. La distanciation d'un mètre, en particulier, n'est plus une règle absolue : elle ne s'applique... que si la taille des locaux le permet. Quant au port du masque, il n'est plus obligatoire pour les enseignants en maternelle, et dans les autres niveaux, quand le professeur se tient à plus d'un mètre de ses élèves. De même, collégiens et lycéens ne se couvriront le nez que lorsqu'ils se trouvent près de leurs camarades.

Des règles qui font réagir aussi le monde médical. Vendredi, une vingtaine de médecins publiaient dans le quotidien Libération, une tribune demandant « le port du masque obligatoire dans toutes les salles de classe », entre autres lieux clos, « les cours à distance et la réorganisation des classes avec des effectifs moins nombreux ».